

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

LIGUES DE BASSE-NORMANDIE – BRETAGNE – CENTRE
HAUTE-NORMANDIE – ÎLE DE FRANCE – PAYS DE LA LOIRE

CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX COURTS ET RÉGATE J16 EN 1X NORD-OUEST

JUNIOR J16 – JUNIOR J18 - SENIOR
MASCULIN ET FÉMININ

SAMEDI 28 MARS ET DIMANCHE 29 MARS 2015
BASSIN DE MANTES LA JOLIE

ENGAGEMENTS

Les clubs font leurs engagements pour les Championnats de Zone
sur le site intranet de la Fédération

Ouverture des engagements : Lundi 9 mars 2015 à 08 h 00

Clôtures des engagements : Vendredi 20 mars 2015 à 14 h 00

Consultation des engagements le vendredi 20 mars à 16h sur le site intranet de la FFA et consultation des séries qualificatives
le mardi 25 mars en soirée sur le site de la zone - <http://www.zone-nord-ouest-aviron.fr>

Les inscriptions ne peuvent être acceptées que si la date du certificat médical de chaque rameur est
renseignée.

Les engagements des équipes mixtes de clubs d'une même Ligue sont à faire par la Ligue concernée.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagements sont de 10 € par siège rameur inscrit sur le serveur fédéral pour les clubs des
Ligues de Basse Normandie, Bretagne, Centre, Haute-Normandie et Pays de la Loire (la Ligue de l'Île de
France règle pour les clubs directement à la Zone). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la
« Ligue Aviron : Zone Ouest ». Le montant des droits d'engagements doit impérativement être réglé
avant la réunion des délégués.

Rameurs poids léger : Lors des épreuves qualificatives de Zone, le poids léger doit être conforme au
code des régates de la FFSA : (Femme FSPL1X : 59Kg maximum / Homme HSPL1X : 72,5Kg maximum /
Homme HSPL2- : 72,5Kg maximum – moyenne de l'équipage : 70 Kg).

Le parc à bateaux sera gardé à partir du vendredi soir 19 h 00 jusqu'au dimanche matin 07 h 00.

PARTICIPATION

Les rameuses et rameurs juniors J16 seront sélectionnés sur les performances des compétitions depuis septembre 2014 (Tête de Rivière, ergomètre et Championnat Régional bateaux courts de chacune des Ligues) précédents le championnat de zone et sur proposition des CTR et responsables sportifs de chaque Ligue. Il y aura un maximum de 18 engagés dans chaque course.

Rameurs retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale :

- Les rameuses et rameurs J18 et handi-aviron ont l'obligation de participer à ces épreuves.

- Les rameuses et rameurs J18 et séniors ayant participé à ces épreuves seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection

Les clubs des équipages sélectionnés doivent prévenir rapidement le coordonateur de Zone Sébastien SOBCZAK en cas de non participation aux Championnats de France bateaux courts par téléphone au 06 60 81 83 00.

COURSES

<p>JUNIOR J16 - distance de course : 1 500 m</p> <p>1 J16F1X 1 rameuse en couple 2 J16H1X 1 rameur en couple</p> <p>JUNIOR J18 - distance de course : 2 000 m</p> <p>3 J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur 4 J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur 5 J18F1X 1 rameuse en couple 6 J18H1X 1 rameur en couple</p> <p>HANDI AVIRON – SÉNIOR – distance de course : 1 000 m</p> <p>14 SF1XLTA-PD-VI 1 rameuse en couple* 15 SH1XLTA-PD-VI 1 rameur en couple* 16 SF2-LTA-PD-VI 2 en pointe jambes, tronc et bras 17 SH2-LTA-PD-VI 2 en pointe jambes, tronc et bras 18 SF1XAS 1 rameuse en couple bras et épaule 19 SH1XAS 1 rameur en couple bras et épaule 20 SF1XTA 1 rameuse en couple tronc et bras 21 SF1XTA 1 rameur en couple tronc et bras 22 SF1XLTA-ID 1 rameuse en couple 23 SH1XLTA-ID 1 rameur en couple</p>	<p>SÉNIOR - distance de course : 2 000 m</p> <p>7 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur 8 SH2-PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger 9 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur 10 SF1XPL 1 rameuse en couple poids léger 11 SH1XPL 1 rameur en couple poids léger 12 SF1X 1 rameuse en couple 13 SH1X 1 rameur en couple</p> <p>(embarcation libre) hors championnat (embarcation libre) hors championnat 1 rameuse handi et 1 guide (rameur(se) valide) 1 rameur handi et 1 guide (rameur(se) valide) (bateau FISA – fauteuil – flotteurs obligatoires) (bateau FISA – fauteuil – flotteurs obligatoires) (bateau FISA – assise fixe – flotteurs obligatoires) (bateau FISA – assise fixe – flotteurs obligatoires) (embarcation libre) hors championnat (embarcation libre) hors championnat</p>
--	---

QUALIFICATION JUNIOR J16 ET JUNIOR J18 ET SENIOR

Quotas Nord - Ouest : Les 6 premiers pour chaque catégorie sont qualifiés pour les Championnats de France.
Séries qualificatives : le samedi à partir de 11 h 30

De 1 à 6 participants	1 série « qualificative »	L'ordre d'arrivée permet d'attribuer les couloirs pour la Finale A
De 7 à 8 participants	2 séries « qualificatives »	Le premier de chaque série se retrouve directement en finale A
	1 repêchage	Les 4 premiers en finale A Les autres en finale B
De 9 à 12 participants	2 séries « qualificatives »	Le premier de chaque série sert de tête de série pour les deux demi-finales, les autres sont classés au temps et sont répartis dans les deux demi-finales
	2 demi-finales	Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
De 13 à 30 participants	3 à 5 séries qualificatives	Le premier de chaque série est qualifié en demi-finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en demi-finales en fonction du classement au temps
	Finales de classement	Finales C et D en fonction du nombre d'engagés
	2 demi-finales	Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B
De 31 à « x » participants	6 à « x » séries qualificatives	Le premier de chaque série est qualifié en quart de finale, les autres sont classés au temps, répartition des « x » places restantes en quarts de finale en fonction du classement au temps
	Finales de classement	Finales C et D
	4 quarts de finale	Les 3 premiers en demi-finale Les 4èmes de chaque série + les 2 meilleurs temps en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	Les 3 premiers en finale A Les 3 suivants en finale B

RÈGLEMENTATION

Séries qualificatives

- Pour tous les engagés.
- Départ tenu toutes les 4 minutes.
- Dès les séries et pour toutes les courses, nous utiliserons les numéros de couloir de 1 à 6 (à chaque club de prévoir ses numéros).
- Les séries qualificatives seront établies en fonction des Têtes de Rivière de Zone.
- Il ne sera pas tenu compte de la rotation des bateaux.

Quarts de finale, demi-finales et finales

- Départs tenus toutes les 4 minutes, donnés de l'extrémité du bassin (départ du 2 000 m).
- **Du fait d'une sélection préalable en séries chronométrées et non en tête de rivière, la répartition dans les demi-finales (jusqu'à 30 équipages) et dans les quarts de finales (plus de 30 équipages) revêt un caractère particulier qu'il est nécessaire d'expliquer à vos athlètes. Deux classements au temps distincts sont effectués à l'issue des séries qualificatives. Le premier concerne les vainqueurs de série, et le deuxième les rameurs classés de 2 à 6 dans leur série. Ils permettent de les répartir dans les demi-finales et quarts de finales de la manière suivante appelée « escargot » :**
- **Système jusqu'à 30 équipages : 1er tps des vainqueurs de série →DF1 / 2ème tps des vainqueurs de série →DF2. Puis la répartition continue de la même manière dans l'autre sens : 3ème tps des vainqueurs de série →DF2 / 4ème tps des vainqueurs de série →DF1 etc**
- **Système à plus de 30 équipages : 1er tps des vainqueurs de série →QF1 / 2ème tps des vainqueurs de série →QF2 / 3ème tps des vainqueurs de série →QF3 / 4ème tps des vainqueurs de série →QF4. Puis la répartition continue de la même manière dans l'autre sens : 5ème tps des vainqueurs de série →QF4 / 6ème temps vainqueurs de série →QF3 / 7ème temps des vainqueurs de série →QF2 etc**
- **une fois tous les vainqueurs de séries répartis, on respecte le même principe pour les « non vainqueurs de série ».**
- **les couloirs les plus avantageux sont attribués prioritairement aux vainqueurs de série.**

Réunion des délégués et forfaits

- **Réunion obligatoire des délégués à 10 h 00 le samedi 28 mars 2015** pour les consignes d'organisation et le dépôt éventuel des forfaits.
- Tous changements ou forfaits devront être déposés par écrit sur imprimé FFA.

Pesée des rameurs poids léger

- La balance sera mise à disposition le samedi à partir de 9 h 00, au sein du club de Mantes

Horaires prévisionnels

- Heure prévisionnelle du départ de la première course : samedi 28 mars 2015 à 11 h 30
- Heure prévisionnelle du départ de la dernière course : dimanche 29 mars 2015 à 16 h 15

Récompenses

- 1 médaille au premier : Champion de Zone
- Le champion de Ligue devra être finaliste

Comité d'équité

- Il sera composé du Président de la Zone Nord-Ouest, d'un représentant de chaque Ligue (le Président ou une personne mandatée par lui), d'Éléonor FORSHAW Présidente du Jury, et du coordonnateur de la Zone Nord-Ouest.

Important : retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone mardi 31 mars 16h00

PRÉSIDENT DE LA ZONE NORD-OUEST

Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT BASSE-NORMANDIE

Christophe COCHELIN

PRÉSIDENT CENTRE

Christian SIBUET

PRÉSIDENT ÎLE DE FRANCE

Christian VANDENBERGHE

PRÉSIDENT BRETAGNE

Soizick PÉROT

PRÉSIDENT HAUTE-NORMANDIE

Jacky BLOQUET

PRÉSIDENT PAYS DE LA LOIRE

Hubert BRAUD